

17/02 – 14 juin 2016

## **Délégation de la gestion et de l'exploitation de la salle du Ponant : présentation du rapport d'activité de l'exercice 2015**

**Le rapporteur,**

☛ rappelle que le conseil municipal a confié la gestion et l'exploitation du Ponant à CITEDIA dans le cadre d'une délégation de service public (5 ans).

Ce rapport, annexé à la présente, comprend, conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, l'analyse de la qualité du service et les comptes de l'exercice considéré.

☛ présente aux membres du conseil municipal le rapport de CITEDIA sur la gestion et l'exploitation du Ponant pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

***Vu** les articles L 1411-3 et L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

***Considérant** l'examen de ce dossier par la commission mixte « vie culturelle » et « vie associative », du 31 mai 2016 ;*

***Considérant** l'examen de ce dossier par la commission consultative des services publics locaux, du 9 juin 2016 ;*

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE :**

du rapport qui lui sera présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.